

Accord de Service - Formule "Démarrage" (Trading)

Préambule

Cet accord encadre les termes et conditions liés à la souscription à la formule "Démarrage" de trading en gestion active, offerte par Mine2C (« Nous »). En souscrivant à ce service, le client (« Vous ») accepte les conditions suivantes :

1. Nature du Service

- 1.1 La formule "Démarrage" propose un service de trading en gestion active.
- 1.2 Nous garantissons à minima un trade par jour ouvrable. Cependant, le trading peut comporter des périodes de volatilité et de fluctuation des marchés financiers.
- 1.3 Aucun revenu stable ou prédéfini ne peut être garanti.
- 1.4 La préservation de vos fonds n'est pas garantie, en raison des risques inhérents au trading.

2. Coûts et Paiements

- 2.1 Le service est proposé au tarif de 75 € par mois.
- 2.2 Une somme supplémentaire de 15 € est facturée lors de la mise en service de l'abonnement.
- 2.3 Les paiements doivent être effectués avant le début de chaque période de service mensuelle.

3. Durée et Résiliation

- 3.1 L'abonnement est conclu pour une durée indéterminée.
- 3.2 Vous pouvez annuler votre abonnement à partir du 6ème mois, en adressant une demande écrite avec un préavis d'au moins 15 jours avant la fin de la période en cours à support@mine2c.com

4. Vos Responsabilités

- 4.1 Vous reconnaissez que le trading comporte des risques financiers considérables et que vous investissez en pleine connaissance de cause.
- 4.2 Vous êtes responsable de fournir des informations exactes et complètes pour la configuration et la gestion de votre abonnement.

5. Limitation de Responsabilité

- 5.1 Mine2C ne peut être tenu responsable des pertes financières, directes ou indirectes, résultant des activités de trading.
- 5.2 Nous ne garantissons pas un rendement minimal ou maximal et déclinons toute responsabilité pour les éventuelles pertes de capital.

6. Dispositions Générales

- 6.1 Afin d'éviter des pertes importantes, le trading est réalisé en utilisant la stratégie de DCA (Dollar-Cost Averaging). Ce système permet de lisser les rendements et de minimiser les risques liés à la volatilité des marchés.
- 6.2 Cet accord constitue l'intégralité de l'entente entre les parties concernant le service "Démarrage".

7. Acceptation

En souscrivant au service "Démarrage", vous reconnaissez avoir lu, compris et accepté les termes de cet accord.